

# NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement  
des **Entreprises**  
de France 

Newsletter #44 – Mai 2026

## Événement

### **Webinaire MEDEF – France Angels – Devenir Business Angel** Lien d'inscription [ici](#)

Le MEDEF et France Angels organisent, le mercredi 3 juin de 11h à 12h, un webinaire dédié au rôle des business angels dans le financement de l'innovation. L'objectif : comprendre leur fonctionnement, les opportunités qu'ils représentent pour les startups, les points de vigilance à connaître et les bonnes pratiques pour s'engager dans ce type d'investissement. Le programme prévoit également des témoignages de business angels afin d'illustrer concrètement leur contribution au développement des jeunes entreprises innovantes.

### **Webinaire MEDEF – Financer et accélérer vos projets d'innovation avec l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) le 5 juin de 11h à 12h** Lien d'inscription [ici](#)

Entreprises innovantes : et si vos prochains projets pouvaient être financés et accélérés avec le soutien du Ministère des Armées ? Le Mouvement des Entreprises de France organise un webinaire dédié aux dispositifs de l'Agence de l'innovation de défense. Objectif : présenter concrètement les opportunités offertes aux entreprises pour développer, financer et expérimenter leurs projets innovants. Au programme : les dispositifs de financement disponibles ; les modalités d'accès aux subventions, expérimentations, investissements et contrats ; un retour d'expérience concret d'une entreprise accompagnée ; des conseils pour mieux identifier les opportunités adaptées à vos projets. Ce webinaire sera présenté par Bertrand GOUILLART, chef du pôle Innovation Ouverte au sein de l'Agence de l'Innovation de Défense (AID), avec la participation de Cédric LEFORT, CEO de TIDAV. Lien d'inscription : Financer et accélérer vos projets d'innovation avec l'Agence de l'Innovation de Défense (AID).

### **France Quantum 2026 dont le MEDEF est partenaire : l'écosystème quantique français réuni à Station F** Plus d'informations [ici](#)

La 5e édition de France Quantum se tiendra le 16 juin 2026 à Station F, Paris. Ce rendez-vous réunira startups, laboratoires de recherche, industriels, investisseurs et acteurs publics autour des technologies quantiques et de leurs cas d'usage concrets. Au programme : conférences, démonstrations, échanges avec les acteurs de la filière et temps de networking pour accélérer les collaborations. Dans un contexte de forte compétition internationale, l'événement s'impose comme un temps fort pour valoriser l'excellence française et européenne en matière de quantique, de souveraineté technologique et d'innovation de rupture.

### **Hello Tomorrow Summit 2026 : un rendez-vous deeptech à suivre dont le MEDEF est partenaire code MEDEFVIP** Plus d'informations [ici](#)

Le Hello Tomorrow Global Summit aura lieu les 11 et 12 juin 2026 à Amsterdam. L'événement reste un point de rencontre important pour les acteurs de la deeptech, les startups, les investisseurs et les grands groupes. Il s'inscrit dans la continuité des priorités portées par Innover en France : passage à l'échelle des innovations de rupture, collaboration entre startups et entreprises établies, et structuration d'écosystèmes européens compétitifs.

### **EIC Summit 2026 : deux jours pour accélérer l'innovation européenne** Plus d'informations [ici](#)

L'EIC Summit 2026 se tiendra les 3 et 4 juin 2026 sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles. Organisé par l'European Innovation Council, ce rendez-vous réunira startups, scale-ups, chercheurs, investisseurs, industriels et décideurs publics autour des grands enjeux de l'innovation européenne. La première journée proposera notamment des ateliers dédiés aux bénéficiaires de l'EIC sur le passage à l'échelle, la préparation à l'investissement ou encore le transfert de technologies. Le programme ouvert à l'ensemble de l'écosystème mettra également à l'honneur des conférences, des temps de networking, une zone d'exposition dédiée aux projets financés par l'EIC et une cérémonie du European Prize for Women Innovators.

**VivaTech 2026 : le grand rendez-vous européen de la tech fête ses 10 ans** Plus d'informations [ici](#)

La prochaine édition de Viva Technology se tiendra du 17 au 20 juin 2026 à Paris, Porte de Versailles. Pour son 10e anniversaire, l'événement annonce un changement d'échelle avec le Hall 7, une surface d'exposition accrue, 15 000 startups, 1 500 démonstrations et plus de 4 000 rendez-vous business et investisseurs. Les thématiques mises en avant cette année recourent directement les priorités d'innovation des entreprises : intelligence artificielle et productivité, cybersécurité et défense, greentech et énergie, deeptech.

## **Financement de l'innovation**

**« Le crédit impôt recherche, le deuxième avantage compétitif de la France après l'énergie nucléaire »** Plus d'informations [ici](#)

Le crédit impôt recherche est régulièrement critiqué pour son poids budgétaire et son effet contesté sur l'innovation. Il est pourtant indispensable à l'attractivité de l'Hexagone, défend l'ancien ministre Hervé Novelli dans une tribune. Dans la compétition mondiale, il est important de pouvoir bénéficier d'un avantage, ce qu'on appelle un avantage compétitif sur les facteurs de production (travail, capital, innovation, coût de l'énergie). En 2008, la puissante réforme du crédit impôt recherche (CIR) nous dotait d'un deuxième avantage compétitif, après celui résultant du prix peu élevé d'une énergie d'origine nucléaire. Il serait navrant encore une fois, qu'après avoir annulé l'avantage compétitif que nous nous étions créé avec le parc d'énergie nucléaire, nous supprimions d'un trait de plume le deuxième avantage, dont nous jouissons encore maintenant. En effet depuis quelque temps, on voit apparaître des critiques très fortes sur le crédit impôt recherche, élargi par mes soins en 2008 lorsque j'étais avec Christine Lagarde en charge des entreprises. Le CIR coûterait cher (7,3 milliards d'euros), serait peu incitatif, mal ciblé et pourrait être aisément remplacé par une baisse générale des impôts sur les sociétés.

**L'Etat dégage 1,5 milliard d'euros d'investissements dans le quantique et les semi-conducteurs** Plus d'informations [ici](#)

Emmanuel Macron compte renforcer le soutien public à ces technologies critiques et appelle de ses vœux une nouvelle politique européenne, alors que les Etats-Unis et la Chine subventionnent massivement leurs champions technologiques. Dans un contexte international de course débridée à la technologie, l'exécutif veut renforcer l'écosystème français et européen. Emmanuel Macron a annoncé ce vendredi une enveloppe de 1,5 milliard d'euros d'investissements dans les filières stratégiques du quantique et des semi-conducteurs. Le Président s'est rendu vendredi matin à Bruyères-le-Châtel, dans l'Essonne, au Très grand centre de calcul du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) accompagné d'une flopée de ministres - le Premier ministre mais aussi les ministres de l'Economie, des Armées, de l'Enseignement supérieur.

**L'Etat alloue 1 milliard d'euros supplémentaires pour la filière quantique en France, 550 millions pour les semi-conducteurs** Plus d'informations [ici](#)

La France poursuit sa stratégie d'investissement dans les technologies critiques, à la fois au niveau national et européen, afin d'assurer sa souveraineté. Un milliard d'euros supplémentaires sont ainsi débloqués pour la filière quantique, tandis que les acteurs de l'électronique recevront 550 millions d'euros. Emmanuel Macron dévoile ce 22 mai les prochaines étapes de la Stratégie nationale quantique. L'objectif est de s'assurer que la France reste dans la course face aux Etats-Unis et à la Chine sur ce domaine considéré comme critique. L'Etat va pour ce faire investir 1 milliard d'euros supplémentaires dans la filière, qui seront mobilisés via France 2030. 1 milliard d'euros pour la filière quantique. Cette somme sera allouée par blocs successifs jusqu'en 2032. Elle servira à accélérer le développement d'accélérateurs quantiques par les start-up françaises (Alice & Bob, Quandela, Quobly, Pasqal...), à soutenir l'achat public de défense, à cofinancer des futurs programmes européens pour les calculateurs "fault tolerant", à développer l'écosystème logiciel et applicatif (notamment

via le CEA et Inria), à promouvoir la formation (par le biais du programme QuantEdu), ainsi qu'à financer les technologies hors calcul, de capteur ou communication quantique.

**Avec 2 milliards de dollars, Donald Trump transforme le quantique en industrie stratégique nationale** Plus d'informations [ici](#)

Les annonces américaines interviennent à quelques heures d'un moment hautement symbolique pour la stratégie technologique française. Ce vendredi, Emmanuel Macron doit réunir au Très Grand Centre de calcul du CEA à Bruyères-le-Châtel une large partie de l'appareil industriel, scientifique et politique européen autour du quantique, des semi-conducteurs et des infrastructures de calcul. Le timing donne immédiatement une autre dimension à l'initiative américaine, car pendant que Paris prépare la prolongation du premier plan quantique français lancé en 2021, Washington vient déjà de franchir une étape supplémentaire, celle de l'industrialisation assumée du secteur.

**Paul-François Fournier (Bpifrance) : "Les grands groupes ne détiennent plus le monopole de l'innovation"** Plus d'informations [ici](#)

Tech. Le directeur exécutif de l'Innovation chez Bpifrance plaide pour une accélération des partenariats entre les start-up et celui des grands groupes, encore trop rares. t si on arrêta de railler la "start-up nation" ? Ces milliers de jeunes pousses concentrent aujourd'hui plus de 20 % des dépenses en recherche et développement (R&D) en France, chiffre auprès de L'Express Paul-François Fournier, directeur de l'innovation chez Bpifrance, la première banque de cet écosystème. Une proportion qui ne devrait faire qu'augmenter, puisqu'il n'a jamais été aussi facile d'inventer à l'ère de l'IA. Cet ancien ingénieur, formé à l'école Polytechnique et passé par la vice-présidence d'Orange, vient de publier l'ouvrage Innovation<sup>2</sup> - La nouvelle fabrique de l'innovation entre start-up et grandes entreprises (éditions Anne Carrière). Sa thèse : les mastodontes du CAC et autres multinationales ne profitent pas encore des idées souvent novatrices qu'il voit passer depuis une douzaine d'années dans son bureau parisien du boulevard Haussmann. Chaque camp, qu'il connaît bien de l'intérieur, a pourtant beaucoup à y gagner. Explications.

**Cinq "AI Gigafactories" pour 27 pays européens : la France a tout pour en être... mais saura-t-elle convaincre ?** Plus d'informations [ici](#)

Le consortium "AION" prend forme. Annoncé en juin 2025, il est composé de 8 membres fondateurs - dont Scaleway, EDF, Bull ou encore Orange - et porte la candidature française pour l'installation d'une "gigafactory", un centre de calcul pour l'IA, en France. Pour Damien Lucas, CEO de Scaleway, l'enjeu est fondamental : "ne pas reproduire l'erreur du cloud". Ardian, Artefact, Bull, Capgemini, EDF, le Groupe Iliad, Orange et Scaleway se sont associés au sein du consortium "AION". Ensemble, ils vont porter la candidature française dans le cadre du futur programme européen des "AI gigafactories". Derrière ce terme popularisé par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, l'objectif est de bâtir des centres de calcul dédiés à l'intelligence artificielle capables d'entraîner et d'exécuter des modèles à très large échelle en Europe. Ces centres de calcul regrouperont plus de 100 000 puces IA avancées, contre environ 25 000 dans les infrastructures actuelles les plus importantes. L'investissement estimé atteint entre 3 et 5 milliards d'euros par site.

**Du laboratoire aux usines : cinq ans après le lancement du plan quantique, où en sont les champions français ?** Plus d'informations [ici](#)

Cinq ans après le lancement du plan quantique français, les principales start-up du secteur ont quitté le stade du laboratoire pour entrer dans une phase d'industrialisation. Levées de fonds, premières usines, raccordement aux supercalculateurs et montée en cadence : où en sont aujourd'hui Pasqal, Quandela, Alice & Bob, Quobly et C12 ? Cinq ans après le lancement de la stratégie nationale quantique, la France dispose désormais d'un noyau de cinq startups considérées comme ses principaux espoirs industriels dans le secteur : Pasqal, Quandela, Alice & Bob, Quobly et C12. Toutes ont profité du plan quantique annoncé par Emmanuel Macron en janvier 2021, doté de 1,8 milliard d'euros d'investissements publics entre 2021 et 2025 via France 2030, puis complété en 2024 par le programme ProqCima. Ce concours, mené par la DGA et doté de 500 millions d'euros sur huit ans, doit permettre de sélectionner deux prototypes de calculateur quantique pour les armées.

**Cahier des tendances de l'Industrie 2026** Plus d'informations [ici](#)

Un regard stratégique sur l'industrie en mouvement. À l'heure où l'industrie se transforme en profondeur, ce cahier des tendances propose une lecture claire et incarnée des mutations à l'œuvre. Né de la collaboration entre Compagnum et Global Industrie, il s'appuie sur des retours de terrain, des innovations concrètes et des trajectoires inspirantes. Pensé comme un véritable point de repère, il permet de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, de se situer dans un environnement en mutation et d'éclairer les décisions à venir. Un contenu conçu pour nourrir les réflexions stratégiques, accompagner les projets de transformation et donner des clés pour agir dès aujourd'hui.

## **Coin startups**

**Enquête sur la gouvernance des start-up et scale-up en France** Participer à l'enquête [ici](#)

6 ans après la parution du rapport "De la start-up à la licorne : pour une gouvernance de croissance", le Club des Entreprises Innovantes et en Croissance (EIC) de l'IFA lance une nouvelle enquête nationale. L'objectif : dresser un état des lieux actualisé et concret des pratiques de gouvernance dans l'écosystème français : composition des conseils, fonctionnement des instances, rôle des administrateurs indépendants... et surtout, les évolutions à anticiper. Ce travail contribuera à produire un nouveau rapport de référence ancré dans la réalité du terrain. Vous êtes administrateur, dirigeant ou impliqué dans la gouvernance d'une start-up / scale-up ? Votre retour d'expérience nous intéresse ! Temps de réponse estimé : 10 minutes. Vos réponses seront traitées de manière anonyme et confidentielle. Vos contributions comptent pour mieux comprendre et faire progresser les pratiques de gouvernance.

**Le nouveau piège du seed : pourquoi de plus en plus de startups françaises risquent de ne jamais atteindre la série A** Plus d'informations [ici](#)

Pendant plus d'une décennie, la France a construit méthodiquement son infrastructure startup. Fonds d'amorçage, incubateurs, dispositifs fiscaux, accélérateurs, concours publics, subventions deeptech, montée en puissance de Bpifrance : l'écosystème français a progressivement résolu ce qui constituait historiquement son principal handicap, à savoir le financement des premiers tours. Le résultat est visible. La France produit désormais plusieurs centaines de levées en amorçage chaque année, dispose d'un réseau dense d'investisseurs early-stage et a vu émerger une génération complète d'entrepreneurs capables de créer rapidement des sociétés technologiques crédibles. Paris s'est imposée comme l'un des principaux hubs européens du capital-risque, tandis que des sociétés comme Mistral AI, Pigment, Dataiku ou Contentsquare ont démontré qu'il était désormais possible de bâtir des champions mondiaux depuis la France.

**« Méfiez-vous des business qui consomment du capital comme de la cocaïne »** Ecouter le podcast [ici](#)

Dans le podcast À Poil et Sans Filet, le VC Jean-David Chamboredon (ISAI) critique les modèles de startups construits sur l'enchaînement des levées de fonds : « ce qui compte, c'est combien 1€ investi crée de valeur ». La formule résonne particulièrement dans l'écosystème post-2021, après des années où la croissance financée par le capital était devenue une fin en soi : une remise en cause plus large du modèle d'hypercroissance à tout prix au profit d'entreprises capables de croître sans dépendance permanente aux levées.

**Et si l'Europe finançait enfin ses propres startups ?** Plus d'informations [ici](#)

L'économiste Philippe Tibi relance un débat explosif : selon lui, une allocation de seulement 1% des actifs des institutions européennes suffirait à doubler le financement des startups du continent. Le constat derrière cette tribune : l'Europe forme des talents, crée des licornes... puis les voit partir faute de capitaux de croissance, avec déjà 3 600 milliards de dollars de valeur technologique "partis" vers les États-Unis selon Dealroom.

**« Startupisation » de la recherche : l'ère des savants-marchands** Plus d'informations [ici](#)

Peut-on faire à la fois de la science et du business ? Réformes et plans d'investissements se multiplient pour encourager les chercheurs et chercheuses à lancer leurs start-ups, dans le but de redynamiser l'industrie nationale. De quoi déclencher débats et inquiétudes pour l'avenir de la recherche. JEUDI 19 mars 2026. Une cohorte de gens d'affaires se presse dans les locaux de la Banque Publique d'Investissement (BPI) pour la soirée de clôture de la « *European Deeptech Week* ». But avoué de l'événement, favoriser le réseautage et les « alliances » entre fondateurs de *start-up* en recherche de financements, investisseurs, et géants de l'industrie. Un banal événement de la *start-up nation* ? Pas tout à fait puisqu'une partie

des *startups* présents sont des scientifiques, tout droit sortis de leur laboratoire de recherche en physique, en biotechnologie, en informatique quantique, ...

**“Je choisis la French Tech” : la commande privée et publique au service du passage à l’échelle** Plus d’informations [ici](#)

La démarche Je choisis la French Tech continue de mobiliser les acheteurs publics et privés en faveur des startups et scale-ups françaises. À date, l’initiative rassemble plus de 730 entreprises et plus de 90 acteurs institutionnels, avec un objectif de mobilisation d’1 milliard d’euros par de grands groupes sur la période 2024-2026. Le dispositif illustre l’importance de la commande, des partenariats commerciaux et des grands comptes pour accélérer le développement des entreprises innovantes françaises.

## **Europe & international**

**La Commission européenne a ouvert, le 30 avril, une consultation publique pour récolter des avis sur sa proposition de règlement « EU-Inc » jusqu’au 25 juin** Plus d’informations [ici](#)

La Commission européenne poursuit ses travaux sur le “28e régime”, un nouveau cadre juridique optionnel destiné à faciliter le développement des startups, scale-ups et entreprises innovantes dans l’ensemble du marché unique. L’objectif est de proposer un ensemble harmonisé de règles européennes, notamment en matière de droit des sociétés, afin d’éviter aux entreprises de devoir composer avec 27 cadres nationaux différents lorsqu’elles se créent, se financent ou changent d’échelle en Europe. Ce futur régime pourrait notamment s’appuyer sur une nouvelle forme juridique européenne, EU Inc., pensée pour simplifier les démarches, accélérer l’immatriculation des entreprises et renforcer l’attractivité de l’Union européenne pour les entrepreneurs et investisseurs.

**EQT décroche l’appel d’offres du nouveau fonds deeptech de la Commission européenne** Plus d’informations [ici](#)

Le véhicule, qui vise les 5 milliards d’euros, investira dans des start-up concevant des innovations de rupture qui ont besoin de passer à l’échelle. Le fonds suédois était en compétition avec d’autres acteurs dont Atomico. Fin du suspense. C’est finalement EQT qui a été choisi pour gérer le Scaleup Europe Fund, nouveau véhicule européen, dont la taille cible est 5 milliards d’euros, et qui va investir dans les deeptechs (innovation de rupture) ayant besoin de passer à l’échelle, comme l’IA bien sûr mais aussi le quantique, le spatial, les énergies propres ou encore la défense. Objectif : réduire le fossé entre start-up européennes et américaines. « Nous sommes très heureux et fiers, mais aussi extrêmement humbles face à la tâche qui nous attend. Notre rôle consiste bien sûr à investir ce fonds dès maintenant et à soutenir les fondateurs les plus ambitieux d’Europe pour les aider à réussir au mieux. Mais je pense que ce fonds doit aussi servir à mobiliser et dynamiser l’écosystème au sens large », a indiqué aux « Echos », Victor Englesson, associé et co-responsable du véhicule qui compte pour le moment 30 personnes. D’autres acteurs s’étaient positionnés comme le Britannique Atomico, le Suédois Northzone ou encore le Français Eurazeo.

**Conseil Compétitivité : recherche, innovation et espace au cœur de l’agenda européen** Plus d’informations [ici](#)

Le Conseil Compétitivité “Recherche et Espace” se réunira le 29 mai 2026 à Bruxelles. Les ministres européens échangeront notamment sur le futur paquet Horizon Europe, lié au 10e programme-cadre pour la recherche et l’innovation pour la période 2028-2034, proposé avec un budget de 175 milliards d’euros. Les discussions porteront également sur la diplomatie scientifique européenne, le futur EU Space Act et le rôle des capacités spatiales dans la sécurité économique et la compétitivité de l’Union européenne. Cette réunion constitue un temps important pour suivre les orientations européennes en matière de financement de la recherche, d’innovation de rupture, de souveraineté technologique et de politique spatiale.

**Capitale européenne de l’innovation : les candidatures sont ouvertes !** Plus d’informations [ici](#)

L’Agence exécutive pour le Conseil européen de l’innovation et les PME (EISMEA), en partenariat avec la Commission européenne, ont lancé la 12e édition des prix de la capitale européenne de l’innovation ([iCapital](#)) à Aalborg au Danemark, ville européenne innovante en plein essor en 2026. Les iCapital Awards célèbrent les villes qui défendent l’innovation à tous les niveaux, engagent les parties prenantes publiques et privées, soutiennent l’esprit d’entreprise et mettent en œuvre des

politiques tournées vers l'avenir qui inspirent les autres à travers l'Europe. Le concours est ouvert aux villes des États membres de l'UE et des pays associés à Horizon Europe. Deux catégories sont proposées :

- "Capitale européenne de l'innovation" – Ouverte aux villes de plus de 250 000 habitants. La ville gagnante recevra 1 million d'euros, tandis que deux villes finalistes recevront chacune 100 000 euros.
- "Ville innovante en plein essor" – Ouvert aux villes d'une population comprise entre 50 000 et 249 999 habitants. Le gagnant recevra 500 000 euros, deux villes finalistes recevant chacune 50 000 euros.

### **Libérer le potentiel d'innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes** Plus d'informations [ici](#)

Une étude conjointe de l'OEB et de la CEPALC met en évidence le rôle des droits de propriété intellectuelle (DPI) comme moteur de la croissance et de la productivité en Amérique latine et dans les Caraïbes, tout en identifiant les lacunes en matière d'innovation et les possibilités de renforcer le transfert de technologie, la coopération et les cadres politiques. Une nouvelle étude conjointe publiée aujourd'hui par l'Office européen des brevets (OEB) et la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) examine comment les industries manufacturières qui s'appuient sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) contribuent aux performances économiques de la région.

### **Santé en Afrique : l'innovation comme levier de souveraineté** Plus d'informations [ici](#)

Alors que le renforcement de ses capacités de production de vaccins permet à l'Afrique de progresser vers davantage de souveraineté sanitaire, le continent voit également émerger des innovations locales susceptibles de profiter au reste du monde. Malgré une très forte augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, qui est passée de 46 à 56 ans en deux décennies, l'Afrique continue de faire face à de nombreux enjeux sanitaires. Parmi eux, la résistance aux antimicrobiens (RAM), qui pourrait tuer selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) 4,1 millions de personnes sur le continent africain d'ici à 2050.

## **Propriété industrielle**

**L'INPI, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) s'associent pour proposer aux futurs entrepreneurs un autodiagnostic gratuit et accessible en ligne, destiné à évaluer la préparation de leur projet avant d'engager leur formalité de création.**

En 7 questions seulement, les porteurs de projet peuvent mesurer le niveau de maturité de leur future entreprise et, si nécessaire, être orientés vers un accompagnement personnalisé auprès de leur réseau consulaire de proximité. Cette initiative commune illustre la volonté des trois acteurs de renforcer la pérennité des entreprises dès leur conception. Tester l'autodiagnostic [ici](#)

**Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2026 : les nouvelles données de l'OMPI montrent que l'utilisation de la propriété intellectuelle connaît un essor fulgurant dans le secteur du sport** Plus d'informations [ici](#)

Selon un nouveau rapport de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle publié à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le golf, la natation et les sports de raquette sont les disciplines sportives à plus forte intensité de brevets, et celles où l'utilisation de la propriété intellectuelle augmente à un rythme supérieur à la moyenne. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle est célébrée chaque année le 26 avril, et le thème de cette année, "Propriété intellectuelle et sport : prêts, partez, innovez!", montre comment l'innovation fondée sur la propriété intellectuelle stimule la croissance de l'industrie du sport, qui génère des milliards de dollars, et favorise l'excellence sportive et le plaisir des supporters. Selon un rapport de l'OMPI récemment publié dans la série SPARK, l'innovation et l'utilisation de la propriété intellectuelle sont en plein essor dans l'industrie du sport. Entre 2016 et 2025, plus de 65 700 inventions liées au sport ont été enregistrées, auxquelles s'ajoutent plus de 1,25 million de marques et plus de 70 000 dessins et modèles.

## **Recherche**

**OPINION. « La souveraineté et la compétitivité technologique de la France passent par le doctorat »** Plus d'informations [ici](#)

Plus qu'un diplôme, le doctorat est une nécessité stratégique. L'appel à un Indice d'intensité doctorale pour valoriser l'expertise des docteurs. Par Clotilde Boulanger, vice-présidente en charge du doctorat à l'Université de Lorraine À l'heure où l'Europe affirme ses ambitions industrielles et scientifiques, la France avance avec un handicap silencieux : la valorisation et reconnaissance du doctorat. Les chiffres sont sans appel. Avec à peine plus de 1 % de docteurs parmi les 25-64 ans, notre pays reste en deçà de la moyenne de l'OCDE (1,3 %) et loin derrière les États-Unis (2 %) ou la Suisse (3 %). Plus préoccupant encore, le doctorat demeure sous-valorisé dans le monde économique : seuls 14 % des chercheurs et chercheuses en R&D en entreprise en sont titulaires. Un paradoxe pour une nation qui revendique son excellence scientifique.

### **Le double impact : quand la recherche scientifique propulse la R&D** Plus d'informations [ici](#)

Les modèles dominants de gestion de la science dans l'entreprise montrent aujourd'hui leurs limites. Le transfert linéaire - où la science produit, puis l'entreprise applique - peine à générer des effets retour utiles et rapides. L'open innovation, bien que séduisante, se heurte souvent à des agendas divergents. Quant à la « capacité d'absorption », elle suppose une organisation déjà prête à accueillir l'inconnu - ce qui est loin d'être la norme. Pourtant, des exemples récents montrent qu'il est possible de conjuguer avancées scientifiques et performance économique. Dans l'IA, les travaux de Google DeepMind ont valu plusieurs prix Nobel à des chercheurs en lien avec l'entreprise. En France, le Nobel d'Albert Fert illustre les apports des laboratoires communs comme CNRS-Thales. En Chine, le laboratoire E2P2L (CNRS, ENS, Syensqo) sur la chimie verte témoigne de la portée internationale de ces collaborations. La France dispose d'ailleurs de dispositifs solides - thèses Cifre, Carnot, laboratoires communs - mais reste en retrait par rapport à d'autres pays européens.

### **Enseignement supérieur : le nombre d'étudiants a plus que doublé en 20 ans, mais les inégalités persistent** Plus d'informations [ici](#)

Selon le premier rapport de l'UNESCO sur les tendances mondiales de l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale a plus que doublé ces vingt dernières années, pour atteindre 269 millions en 2024. La mobilité internationale a triplé au cours de la même période, avec près de 7,3 millions d'étudiants à l'étranger, dont la moitié dans des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur, mais elles restent minoritaires dans les études doctorales. De fortes disparités géographiques subsistent, se traduisant par des taux de scolarisation et d'achèvement inférieurs dans certaines régions, notamment en Afrique subsaharienne.

### **La Cour des comptes dresse le bilan des établissements publics expérimentaux et pose la question de l'après** Plus d'informations [ici](#)

Une visibilité renforcée de la recherche mais des effets limités dans la progression des classements. Dans un enseignement supérieur segmenté entre des grandes écoles axées sur l'insertion professionnelle et des universités, piliers de la recherche, les EPE ont contribué à un rapprochement de ces acteurs et un partage de culture. La recherche universitaire a bénéficié de l'image de marque et de signature de ces regroupements, ce qui a amélioré sa visibilité internationale. Le rapport évoque le cas de CY Cergy qui a vu ses effectifs de doctorants internationaux augmenter de 28% depuis la mise en place de l'EPE. Alors que la visibilité et l'attractivité étaient les arguments politiques évoqués lors de la promulgation de l'ordonnance de 2018, le statut d'EPE a effectivement renforcé cette visibilité mais son impact reste relatif, estime la Cour des comptes soulignant une progression de plusieurs établissements français sans le statut EPE dans les classements de référence internationaux. Si le regroupement produit un cadre propice à la mise en cohérence des productions scientifiques, ce qui contribue à leur progression dans plusieurs palmarès, "ces progrès sont davantage perçus comme une conséquence du passage au statut d'EPE que comme la motivation première de cette transformation."

### **« Il n'y a pas assez de doctorants en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques » : le doctorat cherche encore sa place en entreprise** Plus d'informations [ici](#)

Les entreprises françaises commencent à mieux identifier ce que les docteurs peuvent leur apporter, bien au-delà de la seule recherche et développement. Mais entre poids du diplôme d'ingénieur, faible visibilité RH et reconnaissance salariale incomplète, ce vivier de talents reste sous-exploité. A l'Université de Lorraine, Clotilde Boulanger commence les journées d'accueil des doctorants par une question : que veulent-ils faire après leur thèse ? « 90 % se projettent comme enseignants-chercheurs ou chercheurs », note la vice-présidente en charge de la politique doctorale. Elle rappelle alors

qu'environ 15.000 docteurs sont diplômés chaque année en France, pour un peu plus de 1.000 postes de maîtres de conférences et quelques centaines de postes de chercheurs. La thèse, qui prépare à l'université, doit aussi irriguer davantage le monde économique.

### **Recherche quantique : un chercheur sur trois est privé d'accès aux infrastructures, un frein majeur pour la société** Plus d'informations [ici](#)

Selon un rapport de l'UNESCO publié aujourd'hui, un chercheur sur trois n'a pas accès à des infrastructures de recherche quantique, ce qui freine considérablement son potentiel dans des domaines tels que la santé, l'informatique, la cybersécurité et la modélisation climatique. Le rapport intitulé « The Quantum Moment : A Global Report, Outcomes of the International Year of Quantum Science and Technology » [Le moment quantique : bilan mondial de l'Année internationale des sciences et technologies quantiques] montre qu'il existe un profond fossé entre le Nord et le Sud en matière d'accès à cette technologie. À ce titre, l'Europe et l'Amérique du Nord ont organisé sept fois plus d'événements liés à la science quantique par pays au cours de l'année écoulée que l'Afrique. Les conclusions soulignent également un écart persistant entre les sexes, en particulier parmi les chercheurs de haut niveau dans le domaine quantique.

### **Vademecum des SATT : Tout comprendre du transfert de technologies** Plus d'informations [ici](#)

Plus de douze ans après leur création et fortes de leur expérience, les SATT publient leur Vademecum, véritable référentiel opérationnel du transfert de technologies issues de la recherche publique. Ce corpus d'expériences, de méthodes et d'outils opérationnels permet de comprendre leur modèle unique au service de l'innovation et de dégager des repères communs pour l'ensemble de l'écosystème deeptech. Genèse, missions, licensing, maturation, startups, impact... Ce Vademecum est le document de référence pour tout comprendre sur les SATT.

### **« Du fait de l'impact sur nos vies, la recherche implique les sciences humaines »** Plus d'informations [ici](#)

Karteek Alahari est le directeur scientifique, pour le compte d'Inria, du Programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) dédié à l'intelligence artificielle. Piloté par le CEA, le CNRS et Inria, celui-ci vise à asseoir le leadership tricolore dans ces technologies de rupture. Inria, l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, qui compte à ce jour 3.900 scientifiques, coordonne notamment l'Agence de programmes dans le numérique, créée pour accélérer la coopération entre acteurs publics et privés. Quels sont les enjeux pour les entreprises en matière d'IA, en regard des travaux qu'Inria mène conjointement avec le monde économique ? L'intelligence artificielle agentique est un sujet omniprésent dans les travaux que nous menons en partenariat avec les grands industriels. Qu'il s'agisse des thèses Cifre favorisant la recherche publique-privée, des équipes-projets communes à l'institut et à des entreprises, ou des Défis Inria [collaboration scientifique entre Inria et le département R&D d'une organisation, NDLR], le sujet des agents d'IA revient presque systématiquement.

### **LA TRÉSORERIE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE** Plus d'informations [ici](#)

Dans le prolongement de travaux réalisés dans le cadre de l'analyse de l'exécution budgétaire 2024 de l'État et à l'occasion du contrôle de plusieurs établissements, la Cour publie un rapport sur la trésorerie des universités et des établissements publics de recherche. Dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu, le pilotage de cette trésorerie très importante constitue un enjeu majeur tant pour les établissements que pour leurs tutelles. L'enquête couvre les exercices 2020 à 2024 et concerne un ensemble de 71 établissements. Le rapport vise à comprendre la nature des éléments constituant la trésorerie de ces opérateurs de l'État, mais aussi à évaluer l'impact sur leur trésorerie du recours par les établissements aux différents guichets européens, nationaux et régionaux de financement de la recherche.

### **Doctorats en Suisse: une croissance soutenue et de bonnes perspectives professionnelles** Plus d'informations [ici](#)

Bern, 28.04.2026 — Entre 2010 et 2024, le nombre de doctorants dans les hautes écoles suisses a augmenté de 29%. Cette hausse est presque exclusivement due à une augmentation du nombre de doctorants dans les domaines de la médecine, des sciences techniques et des sciences exactes et naturelles. Les hautes écoles universitaires sont en mesure de faire face à cette augmentation tout en garantissant à leurs doctorants de bonnes conditions de réalisation de leur thèse. Enfin, sur le marché du travail, les personnes titulaires d'un doctorat ont en moyenne un taux de chômage plus faible et des revenus plus élevés que les personnes ayant obtenu un diplôme de bachelor ou de master.

## **Ingérences étrangères : quelles mesures prennent les pays européens pour protéger leur recherche ?** Plus d'informations [ici](#)

Comment les pays européens protègent-ils leur recherche ? Selon une étude récente du Manchester Institute of Innovation and Research, seule la Suède possède un cadre juridique proche de celui de la protection du potentiel scientifique et technique française, ainsi que des mesures...

## **Recherche clinique : face à une dynamique mondiale sous tension, la France doit 'transformer l'essai'** Plus d'informations [ici](#)

Le Leem publie la 15e édition de son enquête sur l'attractivité de la France pour la recherche clinique. Cette édition confirme un constat clair : dans un environnement international de plus en plus compétitif, la France conserve des atouts majeurs mais doit impérativement optimiser sa performance opérationnelle pour rester dans la course. L'innovation pharmaceutique est un secteur dynamique qui initie chaque année plus de 9 000 nouveaux essais cliniques. Ces essais visent à évaluer 58% de médicaments biologiques. Le développement clinique des traitements du futur s'inscrit dans une compétition internationale intensifiée avec un positionnement des grandes régions qui s'installe durablement depuis la pandémie Covid-19 : sur la période 2022-2025, 63 % des essais cliniques ont été initiés en Asie, contre 28 % en Amérique et seulement 20 % en Europe. Dans ce contexte, certains pays européens parviennent à tirer leur épingle du jeu. L'Espagne a su s'imposer comme un acteur de référence, participant à 64 % des nouveaux essais européens, bien devant l'Allemagne et le Royaume-Uni qui en attirent 53%, la France (49 %) et l'Italie (48%).

## **De l'intérêt des innovations juridiques en droit de l'environnement** Plus d'informations [ici](#)

L'innovation juridique est un objet peu étudié par la doctrine juridique environnementaliste française. À notre connaissance, seuls deux articles publiés par Gilles J. Martin traitent de ce sujet, en définissant le concept et en recherchant des manifestations d'innovations dans le droit positif. Néanmoins, ces articles ne recherchent pas l'intérêt des innovations juridiques pour améliorer la protection de l'environnement. En ce sens, cet article cherche à démontrer l'hypothèse selon laquelle il est d'abord nécessaire d'évaluer les effets du droit pour évaluer dans un second temps l'intérêt d'une innovation donnée (comme les droits de la nature). À cette fin, la recherche empirique a un rôle capital à jouer en ce qu'elle peut permettre d'évaluer les effets du droit de l'environnement et d'identifier les mécanismes producteurs desdits effets. Par ailleurs, l'évaluation des effets du droit peut aider à penser ex ante l'intérêt d'une innovation ainsi qu'à des évolutions du droit moins incertaines consistant à adapter des instruments existants.

## **Soutenir l'innovation dans le domaine des sciences humaines et sociales appliquées aux questions de défense et de sécurité.** Plus d'informations [ici](#)

La recherche stratégique nationale présente un intérêt manifeste en termes d'autonomie d'appréciation et d'analyse, ainsi que de rayonnement et d'influence. À ce titre, elle constitue un enjeu de souveraineté. La création de l'Atelier ACADEM vise à combler un angle mort en matière de soutien à l'innovation dans le domaine des sciences humaines et sociales appliquées aux questions de défense et de sécurité. Il s'inscrit dans une logique d'incubateur fondé sur un accompagnement dans la durée des projets soutenus, répartis en quatre catégories :

- Publication de travaux académiques et non académiques : développant une réflexion critique ou une approche innovante sur les enjeux de défense, les conflits contemporains ou les mutations stratégiques
- Serious games et wargames : projets s'adressant à des créateurs capables de concevoir des dispositifs pédagogiques innovants pour explorer, modéliser ou enseigner des problématiques stratégiques ou tactiques ;
- Innovations pédagogiques : projets destinés à des enseignants, ingénieurs pédagogiques, formateurs ou chercheurs en sciences de l'éducation développant de nouveaux outils ou formats pour transmettre les connaissances en matière de défense, stratégie ou culture militaire ;
- Projets médias : podcasts, documentaires, vidéos, formats hybrides ciblant de jeunes communicants, journalistes, vidéastes, podcasteurs, collectifs créatifs ou étudiants en communication souhaitant rendre accessible et attractif le débat stratégique.